

et premier maréchal de France , gouverneur de la personne du roi, chevalier de ses ordres, ministre d'état, chef du conseil royal , des finances , gouverneur des provinces du Lyonnais , Forez et Beaujolais et de la ville de Lyon. Nous n'avons omis aucun de ces titres. Le cumul, comme on le voit, existait déjà.

L'archevêque vint, ce dimanche là, célébrer pontificalement la messe dans l'humble chapelle. Les recteur et vice recteur , M. Léonard Lacroix , docteur de Sorbonne , abbé de St-Julien de Tours, obéancier de St-Just et grand-vicaire de l'archevêque, et M. Cusset , conseiller , secrétaire du roi , vinrent à la tête de MM. les Confrères recevoir leurs grandeurs l'une après l'autre, à la porte de la cour , et conduisirent le prélat à l'autel et le maréchal à son prie - dieu. Ce prie - dieu était placé sur une estrade élevée au niveau du sanctuaire. Mgr avait permis qu'on y mît un sac de pénitent pour montrer qu'il avait appartenu à la société de la Miséricorde. Il se trouvait entouré d'un nombreux cortège et suivi de ses gardes.

Après que MM. les recteur, vice-recteur et Confrères eurent conduit , à visage découvert, leurs illustres visiteurs , ils se retirèrent dans le chœur, suivant les usages de la Compagnie. Mgr l'archevêque , après la messe et l'hymne *Pange Lingua*, chantée par les Confrères , donna la bénédiction. Ensuite , le maréchal de Villeroy et le prélat son fils , furent conduits de l'église dans la grande salle basse , où tous les Confrères et Messieurs du Conseil assemblés ne prirent place que lorsque ces seigneurs les eurent priés de s'asseoir. Alors , M. l'abbé Lacroix , recteur , montra , en peu de mots , quelle était la fin de l'institution de la Compagnie, quelles aumônes,